

# appel à candidatures

# objets culturels à caractère scientifique

règlement de l'appel à projet

date limite de candidature : **le 10 janvier 2021 (minuit)**

Namur, le 17/11/20

des questions sur cette initiative?



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

# le contexte

## Namur Innovative City Lab

Le présent appel à candidatures est une initiative découlant du portefeuille de projets "Namur Innovative City Lab" développé dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 et regroupant différents acteurs du territoire : le BEP, le KIKK, l'UNAMUR et la Ville de Namur. "Namur Innovative City Lab" vise, à travers 11 projets complémentaires, le développement de la cohésion sociale et d'un écosystème d'innovations urbaines, la création de produits et services innovants en phase avec les besoins et les usages des citoyens, le renforcement du tissu entrepreneurial créatif sur le territoire namurois.

## le TRAKK

Le TRAKK, hub créatif et fablab namurois, est un espace de co-création multidisciplinaire soutenu par le "Namur Innovative City Lab" et piloté au quotidien par le KIKK, le BEP et l'UNAMUR. Son but est de favoriser l'émergence de projets innovants sur le territoire namurois. Par ses actions, son équipe et son infrastructure, il provoque la rencontre et l'échange entre personnes et organisations issues des mondes de l'art et du design, de l'entrepreneuriat, des sciences et des nouvelles technologies. Pour dynamiser l'innovation urbaine et numérique, le TRAKK stimule le portage de startups du domaine des ICC (industries culturelles et créatives) et invite les entreprises du territoire à entrer dans des processus agiles d'innovation pour assurer leur croissance.

Le TRAKK, c'est aussi le fablab de Namur, un laboratoire de fabrication qui met à disposition du public différentes machines de prototypage rapide (imprimantes 3D, découpeuse laser, CNC, matériel électronique, etc.), permettant de fabriquer soi-même, rapidement et à moindre coût, des objets de toutes sortes.

Le TRAKK regroupe ainsi l'ensemble des services nécessaires à la mise en place d'un processus rapide d'innovation itératif. Il met en action un arsenal logistique permettant d'explorer tous les enjeux de création et de mise au point d'un nouveau produit ou service (design, fabrication, business modèle...). Les porteurs de projet peuvent y problématiser des enjeux de développement, entrer dans une phase d'idéation et de créativité et prototyper rapidement des solutions. Grâce aux infrastructures et au réseau du Hub, il est aussi possible d'y tester les prototypes auprès d'utilisateurs potentiels et ainsi améliorer les produits/services en fonction des retours.

## le projet "pensée design et développement d'objets culturels à caractère scientifique"

Dans ce contexte de métamorphose urbanistique et de densification de l'offre de service aux entreprises, le KIKK pilote le projet "pensée design et développement d'objets culturels à caractère scientifique". Ce projet vise à tirer partie de cette nouvelle dynamique urbaine pour augmenter le nombre de processus, produits et services innovants hébergés au sein du TRAKK et intensifier l'open innovation et la RDI dans les entreprises. Il met l'accent sur les méthodologies d'accompagnement de type design thinking et le portage de projets à la frontière des arts, du design, des sciences et de la technologie. Le présent appel à candidatures est une initiative qui s'inscrit dans ce projet.

# les partenaires

## le KIKK

Fondé à Namur en 2011, le KIKK est une asbl qui s'investit dans la construction de ponts et traverses dans les domaines des arts, sciences, culture et technologies. Il organise des événements comme le KIKK festival qui a rassemblé en 2019 plus de 30.000 participants, accompagne la production d'oeuvres artistiques et participe à l'émergence de nouveaux projets comme le Pavillon, nouveau centre d'art et d'expérimentation qui ouvrira ses portes en décembre 2020.

<https://galaxy.kikk.be/>

## l'UNAMUR

Le rôle de l'Université de Namur, c'est de réfléchir et de partager. Au sein du TRAKK, les acteurs de l'UNamur observent et analysent des pratiques créatives, des modes de gestion alternatifs, des dispositifs de gouvernance urbaine intelligents et habilitants. Ils les traduisent en conseils et méthodes qu'ils partagent et échangent avec les acteurs de la région afin de les aider à oser le changement. Outre cette expertise en matière d'innovation sociale, l'UNAMUR est doté de 11 instituts de recherche et de plus de 900 chercheurs, actifs tant dans le secteur des sciences humaines que dans les domaines de l'astronomie, des mathématiques, de l'intelligence artificielle, du biomimétisme, de la chimie, du développement durable, etc...

<https://www.unamur.be/>

## le BEP (Bureau économique de la Province de Namur)

Que ce soit par des conférences liées à l'entrepreneuriat, des ateliers individuels ou programmes collectifs, le BEP accompagne les projets porteurs de valeur économique à différents stades de leur développement et sur différents volets (finances, marketing, développement de business, positionnement, méthodes d'innovation). Le BEP est également très actif sur les terrains de l'innovation urbaine, de l'énergie, de l'environnement et de la smart city.

<https://www.bep.be/>

# les objectifs

## soutenir l'innovation

Par l'intermédiaire de cet appel à candidatures, le KIKK souhaite sélectionner des entreprises actives dans le secteur de l'art et des ICC (industries culturelles et créatives) et les accompagner dans le développement d'un projet innovant, positionné à la frontière des arts, du design, des sciences et de la technologie.

A travers cet accompagnement, il s'agit de :

- **développer le maillage entre les domaines de la recherche, la science et l'entrepreneuriat créatif** pour stimuler la création de nouvelles entreprises, produits, services non-conventionnels;
- **contribuer à la diffusion des enjeux techno-scientifiques de notre époque auprès du grand public** via le soutien aux projets du secteur de "l'edutainment". C'est à dire des projets culturels qui favorisent la **rencontre entre des matières "sérieuses" et des modes de médiation expérientiels**, ludiques et interactifs.
- **encourager la réalisation de prototypes** qui pourront, à terme, aboutir à la réalisation d'un produit ou un service, pouvant par exemple être vendu dans des musées (magasins de musées des sciences, des techniques, etc.), exposé dans des musées, centres d'art, événements scientifiques, festivals...

## encourager l'interdisciplinarité

Les avancées technologiques évoluent de manière si rapide qu'elles transforment inévitablement la société dans laquelle nous vivons. Une étude menée par des chercheurs de l'université d'Oxford montre que près de la moitié des emplois, tous secteurs confondus, seront automatisés dans vingt ans. Avec l'impulsion des nouvelles technologies et face aux enjeux économiques, écologiques et sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle, les frontières établies entre les différents domaines s'estompent pour laisser place à une recherche de solutions hybrides.

L'entrepreneuriat créatif connaît lui aussi de profondes mutations et enregistre, depuis le début des années 1990, une croissance quatre fois supérieure à celle des industries manufacturières. Ces mutations et potentiels nous invitent à ouvrir, à l'échelle de la Wallonie et du secteur culturel, le champ des possibles en matière d'expérimentation artistique. Le but de l'accompagnement proposé par l'intermédiaire de cet appel à candidatures est de faire germer de nouvelles idées, concepts et disruptions interdisciplinaires en phase avec les défis de notre société.

# les critères de sélection

## à qui s'adresse cet appel à candidatures?

Cet appel à candidatures s'adresse aux artistes et aux industries culturelles et créatives **disposant d'un numéro de TVA dont le siège est enregistré sur le territoire wallon** (hors Brabant wallon). Il peut s'agir de :

- start up
- PME / TPE / ETI
- artiste
- collectif pluridisciplinaire
- ...

> Les candidats doivent remplir l'intégralité du dossier de candidature dont le lien figure ci-après.

## quels projets peuvent être soutenus?

Les initiatives qui peuvent être soutenues par l'intermédiaire de cet appel à candidatures sont des prototypes de création d'expériences immersives, d'installations, d'objets à caractère scientifique, de data visualisations, de mobilier urbain intelligent, etc. Leur vocation : aider à la compréhension de systèmes complexes et faciliter le lien entre les découvertes récentes en matière de sciences (neurosciences, mathématiques, physique, astronomie, développement durable, chimie et sciences de la vie, biomimétisme, intelligence artificielle, robotique, etc.) et le public.

**Les projets proposés doivent mettre en avant au moins une des thématiques suivantes :**

- les nouvelles technologies au service de la **médiation scientifique** (videomapping, video 360, VR/AR, détection capacitive, jeu vidéo...)
- les nouvelles technologies pour **repenser l'expérience culturelle** (IA, robotique, Internet des objets, touchless technology, gesture control, matériaux conducteurs, textiles intelligents, spatialisation sonore...)
- les **sciences comme matériau de création artistique** (biomatériaux, bioluminescence, climats artificiels, BIG DATA, biomimétisme, programmation génétique...)
- repenser les objets du quotidien grâce à l'**innovation transdisciplinaire** (wearable computing, low techs, food design, microbiologie...)

> Les projets déposés seront analysés en fonction de critères objectifs figurant au point « critères de sélection ».

# critères de sélection

**La sélection des projets se fera sur base d'une analyse de critères de sélection. Les 3 projets les mieux notés seront accompagnés prioritairement, en tenant compte des éléments suivants :**

- Agenda du TRAKK et du KIKK
- Agenda et priorités des partenaires du programme
- Niveau de consommation budgétaire de l'enveloppe FEDER

**Le calendrier de mise en oeuvre sera défini de commun accord entre le porteur de projet, les partenaires et l'équipe du KIKK.**

Les critères de sélection sont les suivants :

## **1/ Le caractère innovant de la proposition (25 points)**

**Texte de 2000 caractères maximum espaces compris**

Le candidat devra témoigner d'une innovation certaine sur le fond et la forme de la proposition.

- proposer un point de vue inédit sur un sujet en lien avec les dernières avancées scientifiques, des problématiques sociétales ou des enjeux environnementaux contemporains
- proposer un mode de médiation inédit, original, ludique ou poétique via, par ex :
  - le détournement de technologies ou procédés d'interaction appliqués à d'autres secteurs
  - la mise en place d'un rapport nouveau à la matière scientifique

## **2/ le caractère hybride ou transdisciplinaire du prototype (25 points)**

**Texte de 2000 caractères maximum espaces compris**

Le candidat devra expliquer en quoi l'hybridation "art science design technologie" est une composante majeure de son projet. Il mettra en évidence les pistes de collaboration souhaitées avec des chercheurs spécialistes de la matière explorée (résidence en labo, conseil scientifique, co-crédation de matière, contenus...), l'équipe du KIKK et du TRAKK.

## **3/ la faisabilité du projet (20 points)**

**Texte de 1500 caractères maximum espaces compris**

**Planning prévisionnel - nous vous conseillons d'utiliser le template fourni (lien ci-dessous)**

Le candidat fournit une note méthodologique et un planning prévisionnel de création du prototype tenant compte des contraintes techniques qu'il anticipe, et d'une gestion de projet en phase avec la pensée design thinking.

## **4/ le potentiel économique du prototype (20 points)**

**Texte de 2000 caractères maximum espaces compris**

Le candidat devra exposer son ambition de développement économique pour le projet. La réalisation du prototype n'est en effet que la première phase du processus. Une fois celui-ci « testé et approuvé », il reviendra au porteur de projet de développer une stratégie, de labelliser ou licencier son prototype, etc. Vous expliquerez :

- quelles sont les perspectives de développement économique de votre projet (marchés visés, déclinaisons...)
- dans quelle mesure le dispositif proposé par le KIKK peut vous aider dans votre développement.

Vous argumenterez votre motivation en précisant les objectifs que vous souhaitez atteindre :

- Pour le prototype
- Pour un projet d'entreprise découlant du prototype et de votre parcours professionnel

## 5/ la pertinence de l'estimation budgétaire (10 points)

### Tableau budgétaire - nous vous conseillons d'utiliser le template fourni (lien ci-dessous)

Le candidat fournira un tableau budgétaire du projet mettant en évidence les fournitures et prestations nécessaires à sa mise en oeuvre.

> La demande d'intervention financière au KIKK :

- devra se concentrer sur les différentes étapes conduisant à la réalisation du prototype.
- ne pourra pas excéder les 10.000€ H.T.V.A (hors accompagnement)
- devra respecter les typologies de financements autorisées par le FEDER et exposées au point "soutiens possibles".

### Exemple de projet

#### Canari - faire briller les datas !

Accompagné par l'équipe du KIKK et conseillé par le chercheur de l'UNAMUR Tarek Barakat, le designer Guillaume Slizewicz à développé Canari, un prototype de lampe connectée qui transforme les données locales de qualité de l'air en motifs lumineux. La lampe est inspirée du canari, un oiseau-compagnon qui alertait les mineurs de la contamination de l'air au fond de la mine.



# Quels types de soutien

## Le KIKK peut vous accompagner sur les éléments suivants :

**1/ Coaching et accompagnement humain de votre projet** (aide à la gestion de projet, design thinking, user experience, communication);

**2/ Accompagnement financier pour l'achat de matériel technique** de pointe, de l'équipement technologique, logiciels non standards, audiovisuels, petit matériel (composants électroniques, matières premières...), outillage spécifique en vue de la création du prototype;

**3/ Soutien pour l'aspect recherche et développement du prototype** (conseil scientifique, compréhension de systèmes complexes, calcul, analyse scientifique, identification de technologies de développement adaptées, programmation logicielle), soit via l'équipe du KIKK, les partenaires du projet ou une expertise externe.

**4/ Accès privilégié aux machines (hors consommables) et aux expertises du fablab** en vue de la réalisation du prototype ainsi qu'au studio photo et à ses équipements de prise de vue pour la documentation/promotion du prototype.

**5/ Financement de supports, actions de communication** et de publicité du prototype.

En fonction des projets, d'autres typologies de soutien seront envisageables via le HUB namurois (accompagnement sur le business modèle, la recherche de financements, la diffusion...)

> Le présent appel à projet peut fournir qu'un financement FEDER plafonné à **10.000€ H.T.V.A** pour les coûts de matériel de réalisation du prototype (5000€ H.T.V.A maximum) et l'expertise externe (5000€ H.T.V.A maximum) – utilisés exclusivement pour le projet (cf. dépenses éligibles).

> Le prestataire est libre de s'adjoindre des financements complémentaires pour mener à bien les volets de son projet non financés par la programmation FEDER 2014-2020 (à déclarer dans le dossier de candidature).

**Le prototype devra idéalement être réalisé en 18 mois. Dans tous les cas, il devra être finalisé pour le 15 juin 2023 au plus tard.**

En cas d'abandon injustifié de la part du porteur de projet, les sommes perçues par celui-ci dans le cadre de cet appel à candidature devront être intégralement remboursées au KIKK.

# Dépenses

# éligibles

## rappel : intervention maximale de 10.000€ H.T.V.A

Les dépenses ci-dessous sont éligibles dans le cadre du présent appel à candidatures :

- Achat de petit matériel de pointe et petit outillage nécessaire pour le développement du prototype
- Expertise en consultance pour le développement du prototype
- Supports, actions de communication et de publicité du prototype

> Les dépenses liées aux frais de personnel du porteur de projet, à ses déplacements et réceptions **ne sont pas considérés comme des dépenses éligibles**. Ne seront pas non plus considérées comme telles, les achats d'équipements ou de services qui ne seront pas affectés directement à la réalisation ou à l'utilisation directe du prototype.

> Il n'y aura **pas de transfert financier entre le KIKK et le porteur de projet**, le KIKK se chargeant directement de l'achat du matériel, des logiciels et autres frais de prestations externes, en concertation avec le porteur de projet et dans le respect de la réglementation sur les marchés publics et du droit communautaire de la concurrence.

Les dépenses, en euros, seront à déclarer HTVA et TVAC.

# Modalités de l'appel à projet

## Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à envoyer via le formulaire en ligne disponible [ici](#) /

<https://forms.gle/R5hwd2EiFUHTwpJy6>

En cas de question ou de difficultés, veuillez contacter Nathalie Cimino [nathalie@kikk.be](mailto:nathalie@kikk.be) / 0477711460

## Composition du dossier

Le dossier de candidature du porteur de projet se compose :

- Du formulaire de candidature et ses annexes dûment complété et envoyé en ligne
- De l'attestation d'accord du porteur de projet de laisser la pleine jouissance du prototype à titre gracieux au KIKK (en compensation de l'investissement de celui-ci et en respectant les accords de propriété intellectuelle qui seront repris dans la convention établie entre le KIKK, les partenaires associés au projet et le porteur de projet)
- attestation sur l'honneur relative aux aides d'état dûment complétée et signée

En cas de dossier incomplet, les responsables du KIKK se réservent la possibilité de retourner vers le porteur de projet afin que celui-ci transmette les éléments permettant de compléter son dossier.

Une fois cette vérification effectuée, les dossiers (complets et conformes à l'objectif de l'appel à projets) seront soumis à l'analyse du jury.

## Sélection du jury

Les dossiers seront soumis à l'analyse d'un jury, effectué suite à la clôture de la période de parution de l'appel à candidatures.

Ce jury sera composé de membres du KIKK, du BEP et de l'UNAMUR.

Une présentation orale par les porteurs de projets pourra être demandée.

Les dossiers seront notés sur base des critères de sélection définis au point "critères de sélection".

Le jury ne dispose pas d'une compétence décisionnelle quant à la sélection des porteurs de projet, mais bien d'une compétence d'avis.

## Décision du KIKK

La sélection des projets retenus par le jury sera soumise à l'approbation de la direction du KIKK. Une fois validés, les porteurs des projets retenus seront avertis par mail et par courrier recommandé.

Un contrat de partenariat sera en outre signé entre le porteur de projet, le KIKK et le (ou les) partenaire(s) associé(s) afin de fixer les droits de propriété intellectuelle de chacune des parties sur le projet.

A noter que :

- le KIKK n'aura aucun droit de propriété sur le projet mais devra pouvoir disposer d'un prototype à usage gratuit. (Le KIKK restant propriétaire du matériel acquis lors du développement du prototype);
- chaque réunion organisée dans le cadre du développement du projet devra faire l'objet de la rédaction d'un procès- verbal par un représentant du KIKK reprenant les interventions de chacun afin de pouvoir identifier au mieux les destinataires des droits de propriété intellectuelle ;
- toute évolution du projet entraînant un dépassement de l'enveloppe maximale de 10.000€ H.T.V.A sera à charge exclusive du porteur de projet.

## **Suivi de réalisation**

L'avancement du projet sera suivi par le porteur du projet ainsi que par un représentant du KIKK jusqu'à la réalisation du prototype.

# Contraintes liées au FEDER

## Communication

La mention du KIKK, du TRAKK, du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et du ou des partenaire(s) associé(s) devra apparaître dans toute promotion et communication relative au projet soutenu dans le cadre de la programmation Wallonie-2020.EU des Fonds Structurels européens (2014-2020).

Les lauréats devront dès lors indiquer dans tout support de communication leur participation au projet "Pensée design et développement d'objets culturels à caractère scientifique" avec la mention : « Le fonds européen de développement régional et la Wallonie investissent dans votre avenir »

Les logos suivants doivent figurer sur tous les supports de communication :



trakk



kikk  
festival

## Aides de minimis

Dans le cadre du présent appel à projets ; le KIKK fournira des services en faveur d'entreprises (développement de prototypes) gratuitement ou à un prix inférieur au prix du marché. L'aide octroyée dans ce cadre doit respecter les règles européennes en matière d'aides d'État.

Dès lors, l'aide constituera une aide de minimis régie par le Règlement européen N° 1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (JO L 352 du 24.12.2013). Le montant total d'aides de minimis accordé à une entreprise ne peut pas excéder 200.000 € par bénéficiaire sur une période de trois exercices fiscaux quelles que soient les autorités et entreprises publiques qui les ont accordées.

Il revient donc aux responsables du projet "pensée design et développement d'objets culturels à caractère scientifique" d'assurer le respect du plafond d'aides de minimis autorisé sur la base de la déclaration sur l'honneur du bénéficiaire (càd du porteur de projet) qui est jointe en annexe du dossier de candidature. Cette déclaration devra être remplie par le bénéficiaire des prestations à des conditions financières avantageuses avant le début des services. Il devra être informé du montant d'aide dont il aura bénéficié à cette occasion.

# Dossier de candidature

l'introduction du dossier de candidature se fait via un formulaire en ligne.

<https://forms.gle/R5hwd2EiFUHTwpJy6>

Celui-ci est à compléter et envoyer [ici](#) au plus tard pour le 10 janvier 2021 (minuit)

## formulaire et annexes à fournir

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- le formulaire de candidature complété : [ici](#)
- les annexes à uploader dans le formulaire
  - le budget suivant ce modèle : [ici](#)
  - le planning suivant ce modèle : [ici](#)
  - l'attestation de pleine jouissance du prototype signée et scannée au format pdf : template [ici](#)
  - l'attestation relative aux aides de minimis complétée, signée et scannée au format pdf : template [ici](#)